

**Séance du 8 janvier 2019***Compte-rendu***COMMUNE DE SAINT-VÉRAND**

Département de l'Isère

<p><u>Nombre de conseillers :</u></p> <p>☒ En exercice : 19 ☒ Présents : 17 ☒ Pouvoir(s) : 2 ☒ Votants : 19</p> <p><u>Date de convocation :</u> 28 décembre 2018</p> <p><u>Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission en préfecture le</u> 10 janvier 2019</p> <p><u>Et de la publication le :</u> 10 janvier 2019</p>	<p>L'an deux mil dix-neuf, le huit janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard EYSSARD, Maire.</p> <p><u>Présents :</u> Mesdames Dominique UNI, Claude MULLER, Monique FERRIEUX, Muriel GAIFFIER, Farah HASSAN, Brigitte HATAMI-ALAMDARI, Monique LARGOT, Florence RICHARD.</p> <p>Messieurs Bernard EYSSARD, Stéphane TOURNOUD, Olivier GAILLARD, Jean-Philippe GORON, Georges BELLO, Michel CHANCY, Patrick GIROUD, Hubert MOTTET, Bernard MUZELIER.</p> <p><u>Ont donné procuration :</u> Nicole MENUUEL donne procuration à Stéphane TOURNOUD Yves PELLOUX-GERVAIS donne procuration à Michel CHANCY</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Hubert MOTTET</p>
--	--

Rythmes scolaires

Monsieur le Maire porte à la connaissance des élus les résultats du sondage effectué par les parents délégués auprès des familles, à savoir :

- ☒ 222 bulletins distribués
- ☒ 170 réponses
- ☒ 5 bulletins nuls
- ☒ 60 bulletins pour la semaine à 4,5 jours
- ☒ 105 bulletins pour la semaine à 4 jours.

Il demande si la Municipalité souhaite refaire une consultation sur le sujet. Un débat s'engage entre les membres du Conseil Municipal. A l'issue de la discussion, Monsieur le Maire soumet la question au vote :

Pour refaire une consultation ?	Nombre de voix pour :	0
	Nombre de voix contre :	15
	Abstentions	4

Suite à ce vote, un nouveau débat s'engage entre les élus pour définir la position de la Municipalité lors du Conseil d'École extraordinaire. Le résultat du vote est le suivant :

La Municipalité doit-elle s'abstenir lors du Conseil d'École extraordinaire	Nombre de voix pour l'abstention	14
	Nombre de voix contre l'abstention	5

Suite aux résultats et à ces deux votes, Dominique UNI explique que toute l'organisation des temps périscolaires est à revoir.

Un débat s'engage sur la mise à l'étude de la possibilité d'ouverture du mercredi. La question est ensuite mise au vote des élus :

Pour l'étude de l'ouverture du mercredi matin sans PEDT et sans plan <i>Mercredi</i> , de 7h30 à 12h30	Nombre de voix pour :	12
	Nombre de voix contre :	2
	Abstentions	5

2019-01 – Versement des indemnités de fonctions au maire, adjoints et conseillers délégués

Jean-Philippe GORON explique qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les indemnités de fonctions étant entendu que les crédits nécessaires sont prévus au budget. À la demande du Préfet de l'Isère, il faut rectifier la délibération 2018-02 du 29 janvier 2018 car elle comportait une erreur sur l'indice brut terminal servant au calcul des indemnités des élus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide avec une date d'effet au 1^{er} février 2018, de fixer le montant des indemnités suivantes qui seront versées mensuellement :

- ⊗ Maire : 34 % de l'indice brut terminal
- ⊗ Adjoints : 14.75 % de l'indice brut terminal
- ⊗ Conseiller Délégué : 4.75 % de l'indice brut terminal

Il dit que cette délibération remplace et annule la délibération 2018-02 du 29 janvier 2018 en raison de la modification de cet indice brut terminal.

2019-02 – Demande de subvention accessibilité PMR

Jean-Philippe GORON présente le projet de mettre en conformité les bâtiments existants et les abords de ces bâtiments du stade de football Varloteaux, suite au diagnostic d'accessibilité des bâtiments de la commune de Saint-Vérand réalisé fin 2015.

Le montant estimatif des travaux se présenterait comme suit :

Postes de dépenses	Lots	Montants HT
Aménagements et mise aux normes PMR des espaces ouverts au public	Bâtiments	27 283.00 €
Aménagement de zones piétonnes pour l'accessibilité	Extérieurs	7 500.00 €
TOTAL des Travaux HT		34 783.00 €
Maîtrise d'œuvre		3 600.00 €
Divers, aléas		5 100.00 €
TOTAL GENERAL		43 483.00 €

Les travaux sont prévus entre avril 2019 et mars 2020. La dépense subventionnable pour des travaux d'accessibilité est de 43 483,00 € à raison d'une subvention à hauteur de 50 % soit 21 742 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble de l'opération présentée pour un montant total de 43 483.00 € HT soit 52 179.60 € TTC. Il autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère et tous autres documents nécessaires au financement et à la réalisation de l'opération.

2019-03 – Demande de subvention pour rénovation des bâtiments du stade Varloteaux

Jean-Philippe GORON explique qu'il est nécessaire de procéder à une restructuration et une rénovation des bâtiments existants du stade de football Varloteaux. Ces travaux se feront selon deux axes :

- ⊗ Rénovation et restructuration du bâtiment le plus ancien (bureau, rangement, laverie) avec isolation, électricité, réaménagement de la circulation intérieure et extérieure, sécurisation.
- ⊗ Aménagement de deux vestiaires arbitres en lieu et place d'un vestiaire joueurs dans le bâtiment le plus récent.

Le montant estimatif des travaux se présenterait comme suit :

Postes de dépenses	Lots	Montants HT
Rénovation et restructuration du bâtiment existant le plus ancien	Bâtiments	13 000.00 €
Aménagement d'un vestiaire existant en deux vestiaires d'arbitres	Bâtiments	6 500.00 €
TOTAL des Travaux HT		19 500.00 €
Maîtrise d'œuvre		3 000.00 €
Divers, aléas		3 000.00 €
TOTAL GENERAL		25 500.00 €

Les travaux sont prévus entre avril 2019 et mars 2020. La dépense subventionnable pour des travaux de rénovation est de 25 500,00 € à raison d'une subvention à hauteur de 25 % soit 6 375.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble de l'opération présentée pour un montant total de 25 500.00 € HT soit 30 600.00 € TTC. Il autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère et tous autres documents nécessaires au financement et à la réalisation de l'opération.

Questions diverses

Bernard EYSSARD

L'inauguration des panneaux photovoltaïques de la salle des fêtes est prévue le jeudi 17 janvier 2019 à 17h30. Elle sera suivie de l'assemblée générale de la structure porteuse du projet.

Olivier GAILLARD

Les travaux sur la Cumane ont commencé le 3 janvier 2019 pour deux semaines.

Les travaux sur l'entrée Nord seront terminés en février 2019.

Stéphane TOURNOUD

Une commission extracommunale a travaillé sur les chemins ruraux. Stéphane TOURNOUD a pris contact avec le géomètre afin de prévoir une date de présentation de ce travail. Il s'agit de dresser un inventaire des chemins ruraux avec des décisions de classement et de déclassement. Une enquête publique est à prévoir entre juin et septembre 2019.

Prochain conseil municipal

Mardi 22 janvier à 20h30